



Communiqué de presse

18^e édition.
Appel à dossier d'ArtContest 2022,
Concours annuel d'art contemporain.

Le concours ArtContest, lance sa **18^{ème} édition** qui s'adresse aux jeunes artistes belges ou résidant en Belgique, âgés de 35 ans maximum.

Nous accueillons un nouveau partenariat avec le Centre Wallonie Bruxelles Paris, qui se traduira par l'accueil de notre artiste lauréat pour une exposition en leur lieu (Paris) en 2023.

Les inscriptions sont lancées depuis le 10 février et **se clôtureront le lundi 20 juin 2022 à minuit.**

L'asbl fut créée en 2005 par Valérie Boucher, son actuelle directrice et fondatrice, épaulée par Betty Lechien (présidente du concours). Il est né d'un petit groupe de bénévoles qui ont eu et ont toujours la volonté d'aider les jeunes artistes par le biais d'expositions, de travail étroit avec les institutions, d'accompagnement, de résidences, d'appui sur nos réseaux et d'un concours.

ArtContest est le concours annuel d'arts plastiques de référence pour les jeunes artistes de 35 ans maximum, belge ou résidant en Belgique. A ce jour, en 17 ans, ArtContest a reçu plus de 2600 dossiers, sélectionné et exposé plus de 170 artistes, grâce à un jury professionnel de qualité.

L'asbl met en avant des projets d'artistes locaux et internationaux. En effet, depuis 17 ans ArtContest est devenu une véritable institution d'aide, de soutien et de promotion aux jeunes artistes en arts plastiques, issus de la scène artistique Belge et internationale.

Il nous paraît essentiel de promouvoir des artistes locaux et internationaux en suscitant des rencontres et des projets à l'étranger pour les artistes de notre Communauté. ArtContest jouit en effet d'une estime et d'une notoriété internationale : des artistes de plusieurs nationalités participent régulièrement au concours. ArtContest remplit une mission importante et a déjà permis à des jeunes artistes de trouver des nouvelles perspectives en Belgique et à l'étranger.

Aujourd'hui plus que jamais, alors que le monde est confronté à une crise sanitaire sans précédent, il est urgent de mieux comprendre le rôle et la fonction de l'art au sein de nos sociétés et d'apporter un soutien solidaire aux futures générations d'artistes qui nous ouvrent à une meilleure compréhension de nos vies et de nos sociétés.

Un jury composé de professionnels sélectionnera 10 artistes nominés pour l'édition 2021 :

Carine Bienfait, Directrice du JAP de Bruxelles
Catherine Mayeur, Professeur d'histoire de l'art
Liliane De Wachter, Curatrice au Mukha
Simon Delobel, directeur de la galerie Trampoline

Ces 10 artistes seront annoncés sur le site <http://www.artcontest.be> à partir du 10 juillet et exposés **au Bâtiment Vanderborght** (rue de l'Ecuyer 50, 1000 Bruxelles)



Communiqué de presse

Les membres du jury siègeront et attribueront les prix lors du vernissage.

Les prix pour les 3 premiers lauréats et un artiste sélectionné par le CAB:

- **2 Prix Loterie Nationale de 3.00€**,
- **Prix Sabam de 3.000€**
- **Prix Botanique** : une exposition individuelle au Botanique en 2023.
- **Prix Fondation CAB** : une résidence d'un mois à Bruxelles ou Saint Paul de Vence et d'une bourse de 1.500€.
- **Prix Intermondes** : une résidence de 2 mois et d'une bourse à production de 700€ au **Centre Intermondes** à la Rochelle en 2024
 - Bourse de résidence de 1.500€
- **Prix de la Ville de Bruxelles** : une exposition individuelle dans la **C-Box à la CENTRALE** for Contemporary Art en 2023 et une bourse de 1.000€ d'aide à la production.
- **Prix Carrefour des Arts** : une exposition en 2023
- **Prix Cadrart** : un chèque d'une valeur de 1.000€ pour du matériel

Conditions d'inscription :

Les candidats doivent s'inscrire en ligne et soumettre leur dossier papier au siège :

Le dossier doit contenir :

- Le bulletin d'inscription 2022, signé.
- Des photos soit du projet (photos, peintures, dessins, installation, projection...), que l'artiste souhaite montrer
- Un descriptif de la démarche artistique.
- Un curriculum vitae
- Une photo du candidat.

Pour les vidéos, les artistes sont tenus de présenter un extrait ou une présentation brève de leur vidéo n'excédant pas 3 minutes.

Les thèmes ou travaux de recherches sont laissés au libre choix des candidats.

Les conditions de participation se trouvent sur le site www.artcontest.be/reglement/ et l'inscription au concours est gratuite

Le jury sélectionnera 10 candidats qui seront annoncés sur le site <http://www.artcontest.be> au plus tard le 15 juillet.

Les **4 lauréats** du concours seront désignés et primés lors de la soirée du vernissage en septembre 2022.